

La glaciologue fribourgeoise Alyssa Ghirlanda a remporté un prix photographique

La science loin des clichés



Cette photo prise à 4000 mètres d'altitude, à deux jours de marche du camp nomade le plus proche, montre les conditions dans lesquelles travaillent les glaciologues en Asie centrale. Alyssa Ghirlanda

12 000

Le nombre de clichés soumis dans le cadre de la compétition

« MARC-ROLAND ZOELLIG

Science » Alyssa Ghirlanda n'est pas seulement glaciologue et chercheuse au Département des géosciences de l'Université de Fribourg, elle est aussi photographe amatrice. Le cliché saisissant qu'elle a pris lors d'une expédition scientifique l'ayant emmenée, avec ses collègues, sur un glacier du Kirghizistan en juillet 2016 vient d'être primé dans le cadre du concours international de photographie scientifique Wiki Science Competition.

La chercheuse fribourgeoise a remporté le prix spécial VIS (pour Virtual Immersions in Science), récompensant une photo ayant une pertinence particulière. Elle a aussi décroché la deuxième place dans la catégorie People in Science pour la Suisse. Près de 12 000 clichés ont été soumis aux différents jurys nationaux et internationaux, indiquent les organisateurs de la

compétition. Alyssa Ghirlanda a proposé spontanément son cliché afin de contribuer à la visibilité du projet de recherche international – cofinancé par la Direction du développement et de la coopération (DDC) et l'Université de Fribourg – dans lequel elle est impliquée.

Une région aride

«Le projet s'intéresse non seulement aux effets du changement climatique sur les glaciers, mais aussi aux implications que cela a pour les populations locales, qui sont souvent vulnérables», explique-t-elle. L'Asie centrale est en effet l'une des régions continentales les plus arides de l'hémisphère Nord, et la fonte des glaciers, qui constituent un important réservoir d'eau, risque de provoquer d'importantes pénuries dans les régions très peuplées, ajoute Alyssa Ghirlanda. Le changement climatique peut aussi engendrer, en raison de l'augmentation des eaux de fonte, des catastrophes natu-

relles telles que des vidanges de lacs glaciaires ou des coulées de débris.

Dans ce contexte, le projet CICADA (pour Cryospheric Climate Services for Improved Adaptation) s'est attelé à la surveillance du glacier Abramov, dans le massif du Pamir Altaï. Impliquant des scientifiques suisses, kirghizes et ouzbeks, son objectif est aussi de former des spécialistes locaux afin d'assurer un suivi de la situation sur le long terme. Ce qui devrait permettre d'améliorer la réduction des risques de catastrophe, ainsi que la gestion des ressources en eau dans cette région particulièrement touchée par le changement climatique.

Anes et chameaux

La photo d'Alyssa Ghirlanda a été prise à 4000 mètres d'altitude, à plus de deux jours de marche du camp de nomades le plus proche. Pour transporter leur matériel, les chercheurs ont

parfois besoin de l'aide d'ânes, de chevaux et de chameaux, explique-t-elle. «Avec

cette photo, je voulais que les gens prennent conscience de la beauté de l'environnement dans lequel nous travaillons, mais aussi qu'ils puissent avoir une idée du challenge que cela implique d'aller faire du terrain à 4500 mètres d'altitude, dans un lieu complètement retiré de la civilisation.»

La Fribourgeoise, qui a effectué un autre séjour de recherche au Kirghizistan en été 2017, s'apprête à retourner en Asie centrale dans quelques mois. Mais en Ouzbékistan cette fois, où les scientifiques du projet CICADA, en collaboration avec les institutions locales, s'intéressent à un autre glacier. Les premiers résultats de leurs travaux ont déjà fait l'objet, en octobre dernier, d'une publication dans une revue spécialisée de l'Union européenne des géosciences. »

«Je voulais que les gens prennent conscience de la beauté de l'environnement dans lequel nous travaillons»

Alyssa Ghirlanda

Un jour pour parler de l'épilepsie

Fribourg » L'Association suisse de l'épilepsie Epi-Suisse, en collaboration avec la Fédération suisse des patients, organise une journée d'information à Fribourg le 28 avril, de 9 h 30 à 16 h, intitulée «Patient: Quels sont mes droits?». Pour les adultes figurent au programme des conférences sur les droits du patient et de ses proches, ainsi que sur les bénéfices de la compréhension législative.

Quant aux enfants, ils pourront participer à des activités autour du miel, organisées par Graines d'apiculteurs. «L'idée est de permettre aux patients et à leurs proches d'échanger avec des professionnels de la fédération», communique Epi-Suisse. L'événement est ouvert à tous, l'inscription est obligatoire. » NR

» 28 avril, Graines d'apiculteurs, route de la Fonderie 2, Fribourg. Pour les familles non membres d'Epi-Suisse, 35 fr., www.epi-suisse.ch/journee-decouverte

Nouveau toit pour la charpenterie

Le Pâquier » JPF-Ducret SA souhaite s'agrandir au Pâquier. L'entreprise compte acquérir une parcelle de 5500 m² située côté Bulle. Le projet concerne les ateliers de charpenterie. «La partie vétuste sera démolie et reconstruite. L'objectif est d'une part d'avoir un bâtiment plus adapté aux travaux actuels et d'autre part de répondre au développement du secteur d'activité de JPF-Ducret», indique Jacques Pasquier, directeur général du groupe JPF.

Le projet devrait pouvoir bénéficier d'un échange de potentiel à bâtir entre communes. Durant la période du moratoire sur les zones à bâtir, l'Association régionale la Gruyère (ARG) a en effet mis en place une convention afin de faciliter et gérer ces échanges à l'intérieur du district. «Une dizaine de procédures sont en cours. Des règles ont été définies et un prix fixé. L'une des exigences est que la mise en zone serve à l'emploi», indique Patrice Borcard, préfet de la Gruyère. »

MAUD TORNARE

CHÂTEL

TROIS SUSPECTS ARRÊTÉS

Après des dégâts sur une trentaine de véhicules entre janvier 2017 et mars 2018 à Châtel-Saint-Denis, la police a annoncé hier avoir mis la main sur trois auteurs présumés. Il s'agit d'un homme de 18 ans, ainsi que de deux femmes de 22 et 23 ans. Chez cette dernière, la police a découvert deux panneaux de circulation ainsi qu'une faible quantité de drogue. Les dégâts sur les véhicules sont estimés à plusieurs dizaines de milliers de francs. GCH

Des infos et pas d'intox

LA LIBERTÉ

Pas d'exigences de rentabilité pour les ateliers

Ateliers protégés » Le Conseil d'Etat réfute l'idée que les ateliers protégés subventionnés doivent être rentables.

Le travail des personnes en situation de handicap ne doit pas couvrir les charges d'exploitation des ateliers protégés, contrairement à ce qu'a affirmé la direction de la Fondation Clos Fleuri. Ce sont les propos transmis hier par le Conseil d'Etat en réponse à une question des députés Nicolas Repond (ps, Gruyère) et Benoît Rey (verts, Fribourg). Ces derniers s'interrogeaient sur la situation de l'institution bulloise et, plus glo-

balement, sur la politique de prise en charge des personnes en situation de handicap dans le canton.

Pour le Conseil d'Etat, les chiffres parlent d'eux-mêmes: «Pour l'ensemble du canton, les déficits d'exploitation des ateliers protégés ont augmenté ces dernières années, passant de 33,77 millions de francs à 34,88 millions de francs à 2016. Durant la même période, leur chiffre d'affaires des ateliers baissait de 14,15 millions de francs à 13,95 millions», écrit le gouvernement cantonal. C'est la preuve, selon ce dernier, «qu'il n'y a aucun

lien entre emploi en atelier et demande de couverture des charges d'exploitation».

A Clos Fleuri plus précisément, sur les quatre dernières années, les subventions cantonales aux ateliers ont augmenté de 3,29 millions de francs à 3,48 millions, alors que les chiffres d'affaires ont diminué de 1,51 million de francs à 1,11 million. Dans sa réponse, le Conseil d'Etat rappelle aussi qu'il existe différentes catégories d'ateliers. «Certains ont une vocation productive, d'autres une vocation occupat-

tionnelle.» Un audit externe de la situation dans cette institution gruérienne arrive à son terme (*La Liberté* du 21 décembre 2017). Ses conclusions devraient être connues d'ici à la fin du mois. Il faisait suite à la réception, par la Direction de la santé et des affaires sociales, de témoignages. Dans l'interval, la Fédération des organisations du personnel des institutions sociales fribourgeoises (FOPIS) avait convoqué la presse pour dénoncer ce qu'elle considérait comme de «graves dysfonctionnements» au sein de la Fondation Clos Fleuri. Un «climat de peur» était évoqué,

point que contestait le directeur de Clos Fleuri, Charles Butty, en place depuis 2009.

Dans son message, le Conseil d'Etat rappelle également que les personnes employées dans les institutions spécialisées jouissent d'une convention collective de travail. Il ajoute que ce sont les supports juridiques des institutions qui ont la charge de la surveillance des rapports de services. L'Etat n'intervient que si la qualité de l'accompagnement des personnes en situation de handicap est potentiellement mise en danger. »

GUILLAUME CHILLIER